



*Confédération paysanne
d'Alsace*



Confédération paysanne
Syndicats pour une Agriculture paysanne
et la défense de ses travailleur-euses

Le 19 novembre 2025

Communiqué de presse

Accord UE-Mercosur : la Confédération paysanne se mobilise le 24 novembre devant le Parlement européen à Strasbourg

La Confédération paysanne d'Alsace, la Confédération paysanne nationale et ECVC, la Coordination Européenne Via Campesina, appellent largement à se mobiliser, avec tracteurs, le 24 novembre à Strasbourg devant le Parlement européen.

Nous appelons solennellement les parlementaires européens à rejeter cet accord de libre-échange UE-Mercosur. Les positions au sein du Parlement européen sont loin d'être figées.

Pour preuve, un vote pourrait avoir lieu la semaine prochaine sur une proposition de résolution européenne transpartisane portée par 145 euro-député·es, pour saisir la Cour de justice de l'Union européenne sur la légalité de l'accord UE-Mercosur. Nous appelons le Parlement européen à adopter cette motion lors de son examen.

Ces accords de libre-échange, nous le savons, impactent fortement les prix à la baisse, notamment en viande bovine, volailles et miel. Ils organisent la course au moins-disant social et environnemental et retirent dans les faits toute possibilité d'initiative parlementaire pour protéger les citoyen·nes européen·nes dans le champ social, économique et environnemental. Derrière le "mécanisme de rééquilibrage" inscrit dans l'accord UE-Mercosur, c'est aussi le pouvoir de légiférer des parlementaires européens qui est remis en cause.

Nous appelons donc les parlementaires européens à venir à notre rencontre le 24 novembre devant le Parlement à Strasbourg pour défendre notre souveraineté alimentaire et notre démocratie.

Cet accord UE-Mercosur est inacceptable, clause de sauvegarde ou non. De nouvelles clauses clauses-miroir, comme évoquées récemment par le Président E. Macron, sont totalement irréalistes car cela nécessiterait une réouverture de l'accord et l'aval des pays du Mercosur.

C'est une bataille que nous ne pouvons pas perdre tant l'enjeu est important. Cet accord aura des conséquences dramatiques pour notre agriculture et notre alimentation. La ratification de cet accord sera aussi la porte ouverte à une avalanche dans la foulée d'autres accords de libre-échange, participant à la destruction de notre souveraineté alimentaire.

Nous rappelons à l'ensemble des décideurs politiques que la seule position à avoir est celle d'un "NON" ferme et définitif au Parlement européen et au Conseil de l'UE.

La mobilisation paysanne, citoyenne et politique peut encore bloquer cet accord !

Contacts :

- Stéphane Galais, porte-parole national : 06 81 27 74 56
- Laurent Chathuant, secrétaire national : 06 90 54 64 56
- Eglantine Berthet, porte-parole de la Confédération paysanne Alsace : 07 69 03 01 51
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78